

Direction générale des services

Mis en ligne sur le site internet de la ville de Libourne le 10 mai 2023

## ARRETE DU MAIRE DE LIBOURNE

FIN/A 2023-001

### **TARIFS DU STATIONNEMENT VILLE DE LIBOURNE 1<sup>er</sup> Juillet 2023**

Le Maire de Libourne,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2122-22, alinéa 2,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 25 mai 2020, donnant délégation générale à Monsieur le Maire,

Vu l'arrêté du maire en date du 26 mai 2020, donnant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Denis Sirdey, adjoint au Maire,

Vu la délibération 21-11-231 du conseil municipal en date du 8 novembre 2021 relative aux tarifs du stationnement sur voirie,

Sur proposition de Monsieur le directeur général des services,

## **ARRETE**

**Article 1** : les tarifs ci-après du stationnement sur voirie Ville de Libourne sont applicables en tous leurs termes, conditions et dates d'application.

Durée	Tarifs	Tarifs
	1er juillet 2023	1er juillet 2023
30 minutes	gratuit 1 fois par jour sinon 0,5€	gratuit 1 fois par jour sinon 1,20 €
1h30	2,20 €	
1h40	2,60 €	
1h50	2,90 €	
2h	3,50 €	1,90 €
2h10	14,00 €	
2h20	35,00 €	
3h		2,70 €
4h		3,00 €
5h		3,30 €
6h		3,70 €
7h		3,80 €
8h		3,90 €
8h10		14,00 €
8h20		35,00 €
Forfait Post Stationnement	35,00 €	35,00 €

En zone orange : 30 minutes gratuites par jour non cumulables et non fractionables

En zone verte : 1h30 gratuite par jour non cumulable et non fractionable

**Article 2** : Monsieur le directeur général des services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait en l'hôtel de ville de Libourne,  
Le

09 MAI 2023

par le Maire et par délégation  
l'adjoint délégué  
aux finances, à l'évaluation et aux modes de  
gestion des services publics locaux  
représentant du pouvoir adjudicateur

Denis SIRDEY



Notifié le 09 mai 2023

Publié le 10 mai 2023